

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AVRE LUCE NOYE**

Membres

du Bureau Communautaire

Titulaires : 27

Membres présents : 17

Membres représentés : 0

Votants : 17

Date de la convocation

6 juin 2023

L'An DEUX MILLE VINGT TROIS, le DOUZE JUIN à 18 H 30, le Bureau Communautaire convoqué légalement, s'est réuni au Pôle administratif de la CCALN à Ailly-sur-Noye, sous la présidence de **Monsieur DOVERGNE Alain**

● Etaient présents les Vice-Présidents et Conseillers Communautaires Délégués :

Mesdames BERTOUX Julia, PREVOST Anne-Marie, DOUAY Sonia

Messieurs DOVERGNE Alain, SURHOMME Alain, DURAND Pierre, MOURIER Francis, VAN DE VELDE Michel, BOUCHER Michel, LEROY Jean-Maurice, CHANTRELLE Brice

● Etaient présents les Conseillers Communautaires :

Messieurs LESCUREUX André, VERONT Fabrice, VAN OOTEGHEM J. Michel, CAPELLE Hubert, LEVASSEUR Roger, BEAUMONT Joël

● Absent(e)s et / ou Excusé(e)s :

Mesdames PATRICE-BOURDELLE Christine, RIHET Anne, RAMON Marie-Gabrielle, PERONNET Fabienne,

Messieurs LAMOTTE Dominique, DUTILLEUX Olivier, TOURNIQUET Gautier, DELANAUD Stéphane, WABLE Vincent, MAROTTE Philippe

OBJET : Espace de Vie Sociale – Sortie Séniors- Conférence des financeurs CD80

Rapport de Madame Anne-Marie PREVOST, Vice-Présidente Petite Enfance Jeunesse

A la suite de la mise en place de Sorties Familles, l'Espace de Vie Sociale s'est vu sollicité par le public « Senior » du territoire afin de proposer des sorties intergénérationnelles grands-parents - petits-enfants.

La vocation de l'EVS étant de répondre aux besoins identifiés des habitants, un dossier de candidature a été déposé auprès de la Conférence des financeurs en vue d'organiser une sortie « séniors ».

Pour contribuer à la réalisation de cette action, le Département s'engage à accorder au bénéficiaire la somme de 1000 € soit 50% de l'assiette subventionnable.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Bureau communautaire :

- Autorise le Président et la Vice- Présidente Petite Enfance - Jeunesse à signer la convention ci-jointe portant sur l'accompagnement financier de ce projet, ainsi que l'ensemble des documents en rapport avec cette décision.

POUR EXTRAIT CONFORME

Fait et délibéré, le 12 juin 2023
à Ailly sur Noye

Cet acte sera transmis en Sous-Préfecture le... 15/06/23

Affiché le ... 15/06/23

Le Président,
Alain DOVERGNE

